



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS TERTIAIRES	Session Printemps 2007 Métropole - Réunion
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	CORRIGÉ

CORRIGÉ DU SUJET : « Droit à l'éducation »

QUESTIONS

Document 1 - 6,5 points

1. **Quel thème aborde Jules Ferry dans son discours ? (0,5 point)**
 - J. Ferry aborde l'égalité en matière d'éducation.
2. **Quelle thèse défend-t-il ? (1 point)**
 - Il défend la thèse que l'égalité d'éducation ne relève pas de l'utopie mais qu'il s'agit d'un principe qui peut, et que l'on doit faire entrer, dans le droit et dans la réalité.
3. **Identifiez et reformulez deux arguments qu'il développe pour justifier sa thèse. (3 points)**
 - L'inégalité d'éducation est un obstacle à l'égalité des droits qui, elle-même, est une condition de la démocratie.
 - L'inégalité d'éducation engendre des situations de subordination dans la société entre ceux qui commandent et ceux, ignorants, qui obéissent.
 - L'inégalité d'éducation est à l'origine des distinctions de classes.
4. **Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours. (2 points)**
 - Interpellation de son auditoire avec le pronom personnel "vous" et des questions.
 - Emploi de la première personne du pluriel et de l'impératif présent afin d'inviter son auditoire à partager sa démonstration

Documents 1 et 2 - 3 points

5. **Quel est le point commun entre ces deux textes ? (1 point)**
 - Ces deux textes traitent du droit à l'éducation.
6. **Relevez une phrase dans le document 2 qui reprend, en partie, une des idées développées par Jules Ferry. Expliquez votre choix. (2 points)**
 - "Toute personne a droit à l'éducation" : cette phrase reprend le vœu formulé par J. Ferry.
 - "L'éducation doit viser ... respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales." J. Ferry appuie son argumentaire sur cette idée : l'éducation efface les différences liées à la fortune, à la naissance et permet donc que les droits de chacun puissent être respectés.

Toute autre réponse cohérente sera acceptée.

Document 3 - 3 points

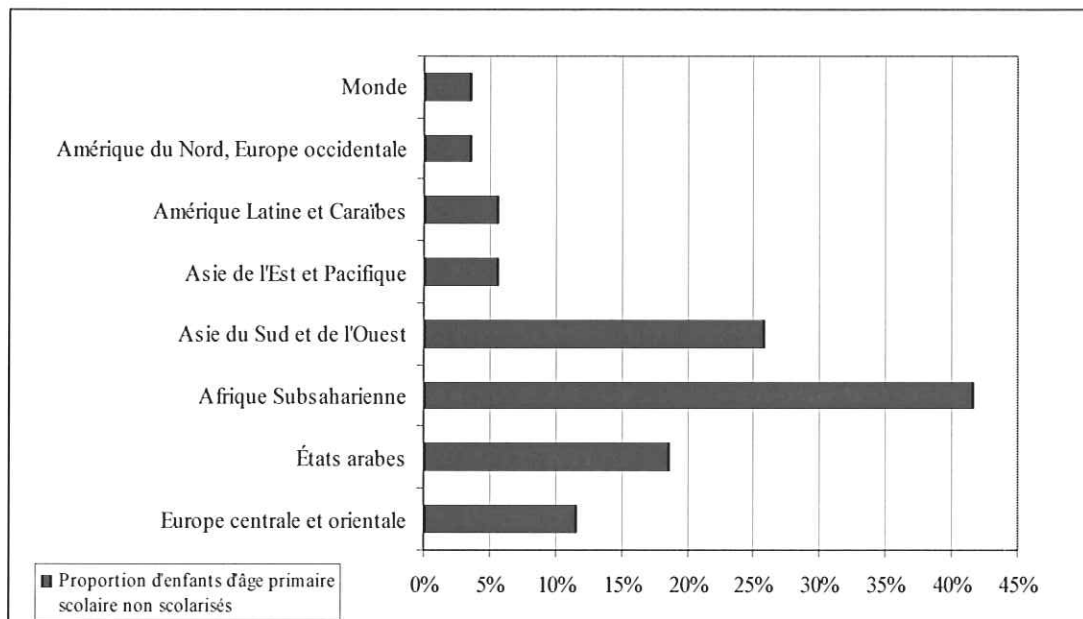
7. **Quels constats pouvez-vous faire à partir de l'observation de ce graphique ?**
 - A l'échelle mondiale, le taux d'alphabétisation pour les hommes est supérieur à celui des femmes (87% - 77%)
 - Inégalités très fortes en matière d'alphabétisation entre les régions du monde : de (59% en Asie du Sud et du Pacifique) à 99% (Amérique du Nord et Europe occidentale)
 - Inégalités très fortes également entre les hommes et les femmes, principalement pour les régions où le taux d'alphabétisation de la population est faible.

Document 4 - 9 points

8. Calculez la proportion d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés à l'échelle de chaque pays ou territoire et à l'échelle mondiale. (2 points)

Régions	Proportion d'enfants non scolarisés
Europe centrale et orientale	11,6 %
États arabes	18,6 %
Afrique Subsaharienne	41,7 %
Asie du Sud et de l'Ouest	25,9 %
Asie de l'Est et Pacifique	5,6 %
Amérique Latine et Caraïbes	5,6 %
Amérique du Nord, Europe occidentale	3,6 %
Monde	3,6 %

9. Représentez graphiquement les résultats obtenus. (3 points)



Légende, échelle, titre : 1,5 point

Justesse de la représentation graphique : 1,5 point

10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous? (2 points)

- Les régions du monde où le pourcentage d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés est le plus élevé sont les mêmes que celles où le pourcentage d'adultes alphabètes est le plus faible. (Asie du Sud et de l'Ouest, Afrique subsaharienne).
- Une exception : Europe centrale et orientale.

11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ? (2 points)

- Le nombre de filles d'âge scolaire primaire non scolarisées est beaucoup plus élevé que celui du nombre de garçons, notamment dans les régions où le pourcentage d'enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés est le plus élevé.

Documents 3 et 4 – 2,5 points

12. En vous appuyant sur les informations apportées par ces deux documents, décrivez en quelques lignes la situation de l'éducation dans le monde. (2,5 points)

- Ces documents mettent en évidence la très forte disparité existant encore aujourd'hui dans le domaine de l'éducation et de la scolarisation à travers le monde. Alors que les pays riches du Nord de l'Europe, de l'Amérique du Nord ont des taux de scolarisation et d'alphabétisation très élevés, ceux du Sud ont des taux très inférieurs; ce qui constitue un handicap à leur développement. Il faut cependant noter qu'à l'intérieur du "monde en développement" existent des contrastes importants dans ce domaine.

Document 5 - 4 points

13. Les experts pensent que "c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère". Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ? (2 points)

- L'éducation est à la base de la formation, de la qualification de la main-d'œuvre nécessaire au développement économique.
- L'éducation des filles les rend davantage responsables et autonomes.
- L'éducation conduit les populations à mieux appréhender leur santé : hygiène, par exemple.

14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ? (2 points)

- L'épidémie du sida est un obstacle à la scolarisation de tous les enfants car, d'après cet article, elle décime les enseignants et les parents des élèves. Ce dernier facteur contraint les enfants à quitter l'école prématurément.

Document 6 - 4 points

15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays, comme l'Égypte ? (2 points)

- Les freins sont d'ordre économique et culturel. En effet, les enfants représentent une main d'œuvre agricole importante et les mentalités, voire la religion, s'opposent à l'idée de scolarisation, particulièrement en ce qui concerne les filles.

16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ? (2 points)

- Les mentalités ont évolué : on se rend compte que l'éducation et l'instruction s'avèrent très utiles dans la vie quotidienne des villages, notamment. Par ailleurs, les organisations internationales (UNICEF) et le gouvernement égyptien ont multiplié les initiatives (construction d'écoles). Cette politique volontariste de l'État, soutenue par les ONG a eu un rôle décisif dans ce processus de scolarisation.

Document 7 - 3 points

17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de cette campagne menée par l'association Agir. (2 points)

- Cette campagne a pour thème le droit à l'éducation et insiste notamment sur l'éducation des filles (slogan)

18. Quel est son objectif ? (1 point)

- Son objectif est de mobiliser l'opinion des pays développés sur cette question du droit à l'éducation pour tous (envoi de cartes postales pour soutenir cette action).

On acceptera également : promouvoir, défendre le droit à l'éducation pour tous.

Compétences d'écriture - 25 points

Sous la forme d'un développement organisé d'une trentaine de lignes vous montrerez la nécessité du droit à l'éducation pour tous. Vous évoquerez également les difficultés que rencontre son application dans le monde, les inégalités qu'elles créent et les mesures qui sont prises pour y remédier. Vous illustrerez votre propos d'exemples.

Critères à prendre en compte dans la notation :

- Respect du sujet
- Propos cohérent appuyé par des informations fournies par le corpus documentaire ou des connaissances personnelles

- Devoir organisé et structuré
- Maîtrise de la langue : Syntaxe, orthographe ...
- Richesse du vocabulaire
- Respect de la longueur demandée

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.